



Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme (IDEDH)

Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier

27 mars 2018

Nous, enseignants-chercheurs de l'IDEDH, profondément émus et choqués par les violences qui se sont déroulées le jeudi 22 mars dernier au sein de la Faculté, les condamnons sans réserve et avec la plus grande fermeté. Nous rappelons que l'université est un lieu de transmission des savoirs, de dialogue et de respect mutuel. C'est aussi un lieu où les droits de l'homme, et en particulier la liberté d'expression et de réunion, doivent pouvoir s'exercer dans le débat et la sérénité. Le Droit que nous enseignons à nos étudiant(e)s est le contraire même de la violence aveugle et lâche.

Dans le respect du droit à la présomption d'innocence qui est aussi un droit de l'homme, nous attendons par conséquent que les enquêtes administrative et pénale fassent toute la lumière sur cet évènement dramatique, et nous appelons dans l'immédiat à la reprise sereine et rapide des enseignements.